Rapport financier 2017 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Terrebonne

Code géographique : 64008

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales
et Occupation
du territoire
Québec

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières S5

États financiers consolidés audités S6 - S25

Renseignements financiers consolidés non audités S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières S30

Taux global de taxation réel audité S31 - S33

Autres renseignements financiers non audités S36 - S51

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

Table des matières S54

Données prévisionnelles non auditées S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal S67

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion S68

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Lison Lefebvre, CPA, CA, OMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(Nom de l'organisme)

et que les données prévisionnelles de l'exercice 2018 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes

au budget de Terrebonne pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018,
(Nom de l'organisme)

adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2018-01-15 .
(Date)

Signature Lison Lefebvre Date 2018-06-26

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
État consolidé des résultats	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	9
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	12
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	13
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	14
Situation financière par organismes	15
Charges par objets	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Endettement total net à long terme	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Terrebonne inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2, S23-3 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Mélanie Therrien

Mélanie Therrien, CPA auditrice, CA
Blainville

DATE 2018-06-26

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville de Terrebonne inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S13, S14, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Autre point

Les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne pour l'exercice terminé au 31 décembre 2016 ont été audités par un autre vérificateur général.

La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne,

Sonya Guilbault, CPA auditrice, CA

DATE 2018-06-26

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Budget	Réalisations	
		2017	2017	2016
				Redressé note 22
Revenus				
Taxes	1	171 969 427	171 348 742	164 044 824
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 983 600	4 966 336	4 982 931
Quotes-parts	3		(68 948)	(52 978)
Transferts	4	4 353 844	17 097 002	11 521 771
Services rendus	5	18 899 864	19 576 004	18 310 130
Imposition de droits	6	10 053 700	10 869 769	10 629 431
Amendes et pénalités	7	4 463 500	4 466 032	4 394 316
Revenus de placements de portefeuille	8	650 000	940 914	628 678
Autres revenus d'intérêts	9	1 502 474	1 684 125	1 679 341
Autres revenus	10		6 730 617	7 634 832
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	216 876 409	237 610 593	223 773 276
Charges				
Administration générale	14	27 548 559	28 304 222	26 850 538
Sécurité publique	15	48 163 700	48 177 392	45 122 084
Transport	16	27 142 343	41 825 666	43 471 048
Hygiène du milieu	17	28 379 691	36 373 263	36 964 545
Santé et bien-être	18	100 000	100 000	100 000
Aménagement, urbanisme et développement	19	7 918 900	9 326 323	8 447 037
Loisirs et culture	20	34 419 913	39 465 247	38 480 256
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	19 086 635	17 231 046	17 331 228
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	192 759 741	220 803 159	216 766 736
Excédent (déficit) de l'exercice	25	24 116 668	16 807 434	7 006 540
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		452 852 837	444 547 885
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			1 298 412
Solde redressé	28		452 852 837	445 846 297
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		469 660 271	452 852 837

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016 Redressé note 22
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	48 247 283	60 793 854
Débiteurs (note 5)	2	62 674 957	51 957 061
Prêts (note 6)	3	128 250	128 250
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		253 739
	8	111 050 490	113 132 904
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	20 847 742	25 478 129
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	49 635 757	44 141 843
Revenus reportés (note 12)	12	3 245 966	3 294 960
Dette à long terme (note 13)	13	498 462 420	493 759 329
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	33 457 568	30 592 003
	15	605 649 453	597 266 264
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(494 598 963)	(484 133 360)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	955 783 278	917 651 700
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	6 360 164	7 345 137
Stocks de fournitures	19	1 562 470	1 447 972
Autres actifs non financiers (note 17)	20	553 322	10 541 388
	21	964 259 234	936 986 197
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	469 660 271	452 852 837

Obligations contractuelles (note 20)
Éventualités (note 21)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Budget	Réalisations	
		2017	2017	2016 Redressé note 22
Excédent (déficit) de l'exercice	1	24 116 668	16 807 434	7 006 540
Variation des immobilisations				
Acquisition	2	(116 379 317)	(75 419 063)	(44 489 689)
Produit de cession	3		56 226	187 794
Amortissement	4	36 619 777	37 038 186	35 627 855
(Gain) perte sur cession	5		(52 844)	(39 420)
Réduction de valeur / Reclassement	6		245 917	
	7	(79 759 540)	(38 131 578)	(8 713 460)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		984 973	1 802 656
Variation des stocks de fournitures	9		(114 498)	82 801
Variation des autres actifs non financiers	10		9 988 066	(9 960 184)
	11		10 858 541	(8 074 727)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(55 642 872)	(10 465 603)	(9 781 647)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(484 133 360)	(472 716 437)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			(1 635 276)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(484 133 360)	(474 351 713)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(494 598 963)	(484 133 360)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016 Redressé note 22
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	16 807 434	7 006 540
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	37 038 186	35 627 855
Autres			
- Gain sur cession	3	(52 844)	(39 420)
-	4		
	5	53 792 776	42 594 975
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(10 717 896)	(6 276 992)
Autres actifs financiers	7	253 739	1 877 702
Créditeurs et charges à payer	8	5 493 914	(2 873 815)
Revenus reportés	9	(48 994)	(214 268)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	2 865 565	1 651 407
Propriétés destinées à la revente	11	1 230 890	1 802 656
Stocks de fournitures	12	(114 498)	82 801
Autres actifs non financiers	13	9 988 066	(9 960 184)
	14	62 743 562	28 684 282
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(75 419 063)	(44 489 689)
Produit de cession	16	56 226	187 794
	17	(75 362 837)	(44 301 895)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	( )	( )
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	70 737 897	62 439 694
Remboursement de la dette à long terme	24	(66 387 341)	(55 175 073)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 630 387)	8 341 331
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	352 535	349 107
Autres			
-	27		
-	28		
	29	72 704	15 955 059
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(12 546 571)	337 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	60 793 854	60 379 779
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		76 629
Solde redressé	33	60 793 854	60 456 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	48 247 283	60 793 854

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Terrebonne a été constituée par le regroupement des villes de Terrebonne, Lachenaie et La Plaine le 27 juin 2001 en vertu du décret 736-2001 publié à cette même date dans la Gazette officielle.

Elle est régie principalement par la Loi sur les cités et villes de la province du Québec (L.R.Q. chapitre C-19). Elle est dirigée par un conseil municipal et un comité exécutif.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15, S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne, après l'élimination des transactions interorganismes et des soldes réciproques. La Ville participe aux partenariats suivants :

Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2017 : 73,62 % (73,35 % pour 2016)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 69,47 % (69,47 % pour 2016)

Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2017 : 49,96 % (48,10 % pour 2016)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 51,56 % (51,56 % pour 2016)

La Ville de Terrebonne contrôle les organismes sans but lucratif Les Complexes sportifs Terrebonne inc. (LCST) ainsi que le Groupe Plein Air Terrebonne (GPAT). Les comptes des organismes sont consolidés, ligne par ligne, dans les états financiers de la Ville. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de cette dernière, et les transactions ainsi que les soldes interorganismes sont éliminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les revenus à l'égard de l'acquisition et de l'aménagement des parcs et terrains de jeux sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites;
- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Le produit de cession de propriétés destinées à la revente est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;
- Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal;
- Les revenus de projets en cours et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La politique de la Ville et ses organismes contrôlés consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

Prêts
Les prêts sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

D) Passifs

Passif au titre des sites contaminés
Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Frais reportés
Les frais d'émission et les frais de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire pour une période maximale de cinq ans.

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

E) Actifs non financiers

La Ville et les organismes contrôlés comptabilisent les immobilisations et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans les exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ces passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice. Dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, le coût fait l'objet d'une estimation.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	30 à 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	3 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans
Autres	1 an

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées initialement au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks de la Ville de Terrebonne sont évalués au coût. Le coût est établi essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les stocks de la RAIM se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les stocks de Les Complexes sportifs Terrebonne inc. sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks comprend les coûts d'achat, les frais de transport et les autres coûts directs. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts pour réaliser la vente.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Autres actifs non financiers
Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et les organismes contrôlés bénéficieront au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville et les organismes contrôlés bénéficieront des services acquis. Les dépôts sur les achats de terrain par expropriation auxquels la Ville ne pourrait pas se désister sont présentés à ce titre puisqu'ils ne sont pas convertibles en trésorerie.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un revenu reporté est alors comptabilisé et ce dernier, est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées et autres régimes

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville, la RAIM et la RAETM est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La Ville offre des prestations de retraite à ses employés et aux employés cadres de la RAIM en vertu des régimes suivants :

- Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols bleus de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne.

De plus, les régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées offerts sont :

- Régime excédentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;
- Avantages sociaux complémentaires de retraite aux retraités et aux futurs retraités pour les groupes d'employés suivants :

- Employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) embauchés avant le 24 janvier 2008;
- Employés cols bleus embauchés avant le 8 août 2003;
- Employés cols blancs embauchés avant le 29 janvier 2011;
- Pompiers à temps plein embauchés avant le 14 mai 2008;
- Policiers;
- Employés de la RAIM (autres que les cadres).

Les avantages sociaux complémentaires de retraite se composent de la couverture des soins de santé et de l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode pour les régimes capitalisés, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision pour les régimes capitalisés, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017.

Pour le volet antérieur au 1er janvier 2014, la méthode de lissage de la valeur pour un maximum de cinq ans est utilisée aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré. Cette méthode d'évaluation de l'actif des régimes est identique à celle utilisée lors de la dernière évaluation. Cette méthode retenue vise à tenir compte de la valeur marchande tout en évitant des fluctuations brusques.

Pour le volet postérieur au 31 décembre 2013, l'actif selon la valeur marchande est utilisée aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

RAIM

La RAIM offre à ses employés syndiqués un régime à prestations déterminés sous le nom de Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
  - pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette): sur la durée restante des dettes correspondantes

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

- Régimes capitalisés d'avantages sociaux futurs :
  - le coût net des services passés relatif à l'indexation accordée : amortissement sur une période de trois ans
  - le coût net des services passés relatif à la création des deux volets suite à l'adoption de la Loi SFPR : amortissement sur une période de dix ans, n'excédant pas la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants
  - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 : renversement au plus tard en 2023, soit au terme de la DMERCA qui existait en 2008

- Régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs :
  - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : aucun amortissement en 2017
  - à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : aucun amortissement en 2017

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - pour la dette à long terme : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette

- Financement des activités de fonctionnement :
  - linéaire sur une durée de cinq ans

I) Instruments financiers

S/O

J) Autres éléments

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la valeur de remplacement des stocks, la valeur nette de réalisation des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et des avantages sociaux, le passif au titre des sites contaminés et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Le principal élément pour lequel une estimation a été effectuée est l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Pour estimer ce montant, la direction doit formuler diverses hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération le niveau des futures augmentations de salaires et de l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent (déficit) et sur la situation financière de la Ville. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir de la manière décrite dans la méthode comptable

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

sur les avantages sociaux futurs. Les renseignements relatifs aux montants de cette obligation apparaissent à la page S24-1, S24-2 et S24-3.

Affectations
Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

s/o

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	48 247 283	60 793 854
Découvert bancaire	2	( )	( )
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	48 247 283	60 793 854
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	2 972 006	2 003 186
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	30 933 888	21 609 883
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	10 227 717	11 163 548
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	222 985	222 920
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	24 823 289	25 305 035
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	14 515 547	5 494 635
Organismes municipaux	15	4 782 862	1 491 334
Autres			
- Amendes	16	2 886 260	2 382 981
- Mutations et autres	17	5 216 297	5 896 608
	18	62 674 957	51 957 061
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	10 713 217	13 752 761
Organismes municipaux	20	45 102	57 515
Autres tiers	21		
	22	10 758 319	13 810 276
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	1 948 445	1 561 981
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	128 250	128 250
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
-	26		
-	27		
	28	128 250	128 250
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30		
Autres placements	31		
	32		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	72 122	(648 551)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(33 529 690)	(29 943 452)
	37	(33 457 568)	(30 592 003)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	5 212 264	3 872 962
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	4 075 105	3 829 849
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	197 664	215 619
	43	9 485 033	7 918 430

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La Loi prévoit un processus avec période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus, avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2017.

Application de la Loi aux régimes de la Ville de Terrebonne et ses entités consolidées

De nouveaux effets de l'application de la Loi doivent être constatés en 2017 à la suite de faits nouveaux décrits dans les paragraphes suivants. Ces effets sont comptabilisés de façon prospective par imputation dans la charge de l'exercice courant, puisqu'ils ont donné lieu à des changements d'estimations comptables. Lorsque ces effets ont trait aux services rendus au cours des exercices antérieurs, ils sont imputés à titre de coût des services passés dans la charge de l'exercice.

La Ville et ses organismes contrôlés participent à des régimes de retraite qui sont visés par la Loi et qui font l'objet du processus de négociations depuis février 2015 (janvier 2016 pour les régimes avec report). À moins d'entente différente à cet effet, la Loi prévoit que les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation s'appliquent à compter de l'entente entre les parties ou de la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). Au cours de l'exercice, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté les ententes de principes survenues entre la Ville et les syndicats des cols bleus et des cols blancs et une sentence arbitrale a été déposée pour les cadres. À la date de mise au point définitive du rapport financier, aucune entente de principe ou sentence arbitrale n'étaient survenues entre la Ville et la fraternité des policiers. Toutefois, selon les directives et instructions publiées par Retraite Québec, les provisions d'indexation des rentes sous le régime des policiers ont été éliminées au cours de l'exercice car ce type d'indexation est considéré comme automatique laquelle est interdite par la Loi. Suite à la finalisation de ces ententes et le dépôt de la sentence arbitrale, l'effet sur les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation a été appliqué conformément avec les dispositions de la Loi et des dispositions des ententes conclues et de la sentence arbitrale déposée.

Pour ces régimes, les ajustements apportés sont les suivants :

- Incidence sur le coût des services passés : (797 569) $
- Gains/pertes actuariel(le)s net(te)s constaté(e)s en contrepartie : 538 189 $
- Ajustement du solde des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir en contrepartie : s.o.
- Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : s.o.

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revenue (note 16)	44	189 739
Autres	45	64 000
	46	253 739

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016

10. Emprunts temporaires

La Ville de Terrebonne dispose pour ses opérations d'une marge de crédit pour un maximum autorisé de 35 000 000 $ (35 000 000 $ pour 2016), au taux préférentiel et renouvelable en décembre 2077. Au 31 décembre 2017, cette marge de crédit était inutilisée.

Elle dispose également de marges de crédit et de prêts à terme pour un montant autorisé de 388 832 676 $ (362 511 517 $ pour 2016), au taux préférentiel pour les marges de crédit et au taux de 3,20 % pour les prêts à terme, échéant entre mars 2022 et décembre 2077 et garanties par les règlements concernés. En fin d'exercice, ces marges et ces prêts à terme sont utilisés pour un montant total de 20 847 742 $ (25 400 610 $ pour 2016).

La RAIM dispose de marges de crédit auprès de son institution financière pour la réalisation de certains travaux en immobilisation totalisant un maximum autorisé de 4 237 100 $ (4 237 100 $ en 2016), au taux préférentiel et échéant en mai 2020. Au 31 décembre 2017, ces marges de crédit n'étaient pas utilisées.

La RAETM dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 50 000 $ (50 000 $ pour 2016) portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2017, cette marge de crédit n'est pas utilisée.

Les Complexes sportifs Terrebonne inc. dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 500 000 $ (500 000 $ pour 2016) au taux préférentiel plus 1 % et renégociable annuellement. Au 31 décembre 2017, la marge de crédit n'était pas utilisée. Au 31 décembre 2017, l'organisme est en défaut relativement au respect d'un ratio financier.

Groupe Plein Air Terrebonne dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 75 000 $ (75 000 $ pour 2016). Au 31 décembre 2017, la marge de crédit n'était pas utilisée.

11. Créditeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	17 000 716	16 509 571
Salaires et avantages sociaux	48	10 534 037	9 593 280
Dépôts et retenues de garantie	49	9 843 497	7 209 482
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Frais d'assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
- Gouvernement du Québec	53	3 961 450	2 895 331
- Gouvernement du Canada	54	1 629 225	512 400
- Organismes municipaux	55	1 962 406	1 806 763
- Intérêts courus sur dette LT	56	2 610 787	2 404 165
- Autres	57	2 093 639	3 210 851
	58	49 635 757	44 141 843

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59	15 527	66 808
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	965 704	939 710
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	1 306 771	451 414
Société québécoise d'assainissement des eaux	63		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	64		
Autres contributions de promoteurs	65		
Autres			
- Autres	66	957 964	1 837 028
-	67		
-	68		
-	69		
	70	3 245 966	3 294 960

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Taux d'intérêt de	Taux d'intérêt à	Échéance de	Échéance à		2017	2016
13. Dette à long terme							
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	5,20	2018	2034	71	499 044 955	494 267 401
Obligations et billets en monnaies étrangères					72		
Gains (pertes) de change reportés					73		
					74		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,55	4,79	2018	2023	75	1 500 987	1 914 610
Organismes municipaux					76		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	9,35	9,35	2018	2018	77	25 960	39 335
Autres					78		
					79	500 571 902	496 221 346
Frais reportés liés à la dette à long terme					80	(2 109 482)	(2 462 017)
					81	498 462 420	493 759 329

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets: Avec fonds d'amortissement		Obligations et billets: Sans fonds d'amortissement		Autres dettes à long terme: Location-acquisition		Autres dettes à long terme: Autres		Total 2017
2018	82		90	33 824 554	98	25 960	107	420 153	115	34 270 667
2019	83		91	32 485 141	99		108	426 790	116	32 911 931
2020	84		92	29 981 517	100		109	433 534	117	30 415 051
2021	85		93	26 789 844	101		110	218 491	118	27 008 335
2022	86		94	26 581 898	102		111	986	119	26 582 884
2023 et +	87		95	349 382 001	103		112	1 033	120	349 383 034
	88		96	499 044 955	104	25 960	113	1 500 987	121	500 571 902
Intérêts et frais accessoires					105	( )			122	( )
	89		97	499 044 955	106	25 960	114	1 500 987	123	500 571 902

Note

Les refinancements prévus au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018 - 59 374 856 $
2019 - 63 821 000 $
2020 - 64 167 678 $
2021 - 30 463 275 $
2022 - 34 377 997 $

L'organisme contrôlé Les Complexes sportifs Terrebonne inc. est soumis au maintien de ratios financiers selon les conditions des conventions d'emprunts. Au 31 décembre 2017, l'organisme est en défaut relativement au respect d'un ratio financier sur des dettes totalisant 41 666 087 $, un remboursement anticipé pourrait être exigé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	124	(494 598 963)	(484 133 360)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	125	( )	( )
Autres	126	( )	( )
	127	(494 598 963)	(484 133 360)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	128	205 131 005	156	1 657 232	183		210	206 788 237
Eaux usées	129	27 604 918	157		184		211	27 604 918
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	130	761 918 878	158	32 558 326	185		212	794 477 204
Autres	131		159		186		213	
Réseau d'électricité	132		160		187		214	
Bâtiments	133	160 711 752	161	137 570	188		215	160 849 322
Améliorations locatives	134	847 991	162	1 400	189		216	849 391
Véhicules	135	19 243 885	163	1 153 104	190	310 015	217	20 086 974
Ameublement et équipement de bureau	136	10 886 386	164	922 825	191	5 866	218	11 803 345
Machinerie, outillage et équipement divers	137	19 989 613	165	1 432 492	192	127 334	219	21 294 771
Terrains	138	63 649 592	166	34 830 410	193	245 917	220	98 234 085
Autres	139	1 791 352	167		194		221	1 791 352
	140	1 271 775 372	168	72 693 359	195	689 132	222	1 343 779 599
Immobilisations en cours	141	53 105 615	169	2 725 704	196		223	55 831 319
	142	1 324 880 987	170	75 419 063	197	689 132	224	1 399 610 918
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	143	73 190 417	171	5 084 742	198		225	78 275 159
Eaux usées	144	8 014 835	172	693 811	199		226	8 708 646
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	145	256 463 827	173	23 338 771	200		227	279 802 598
Autres	146		174		201		228	
Réseau d'électricité	147		175		202		229	
Bâtiments	148	38 843 344	176	4 282 564	203		230	43 125 908
Améliorations locatives	149	367 216	177	58 216	204		231	425 432
Véhicules	150	8 179 470	178	1 402 310	205	310 015	232	9 271 765
Ameublement et équipement de bureau	151	9 644 802	179	738 708	206	4 879	233	10 378 631
Machinerie, outillage et équipement divers	152	12 039 326	180	1 279 308	207	124 939	234	13 193 695
Autres	153	486 050	181	159 756	208		235	645 806
	154	407 229 287	182	37 038 186	209	439 833	236	443 827 640
VALEUR COMPTABLE NETTE	155	917 651 700					237	955 783 278
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	238	127 500	241		243		245	127 500
Amortissement cumulé	239	(96 688)	242	(12 750)	244	( )	246	(109 438)
Valeur comptable nette	240	30 812					247	18 062

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	248		
Immeubles industriels municipaux	249		1 324 956
Autres	250	6 360 164	6 209 920
	251	6 360 164	7 534 876
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	252		189 739
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	253	6 360 164	7 345 137

Note

Au cours de l'exercice, des terrains de la Ville ont été reclassés des immobilisations aux propriétés destinées à la revente et des propriétés destinées à la revente aux immobilisations. Ces reclassements ont eu pour effet d'augmenter de 245 917 $ le solde des propriétés destinées à la revente.

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance	254	550 944	453 344
- Dépôts sur achats de terrain	255	2 378	10 088 044
-	256		
Autres			
-	257		
-	258		
	259	553 322	10 541 388

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

18. Fonds local d'investissement

		2017	2016
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	260		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	261		
Autres revenus	262		
	263		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	264		
Variation de la provision pour moins-value	265		
	266		
Autres charges	267		
	268		
Excédent (déficit) de l'exercice	269		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Encaisse	270		
Placements de portefeuille	271		
Débiteurs	272		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	273		
Provision pour moins-value	274	( )	( )
	275		
	276		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	277		
Revenus reportés	278		
Dette à long terme	279		
	280		
Solde du Fonds local d'investissement	281		
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	282		
Supportant les engagements de prêts	283		
Supportant les garanties de prêts	284		
	285		

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

19. Fonds local de solidarité

		2017	2016
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	286		
Revenus sur les prêts aux entreprises	287		
Autres revenus	288		
	289		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	290		
Variation de la provision pour moins-value	291		
	292		
Intérêts sur la dette à long terme	293		
Autres charges	294		
	295		
Excédent (déficit) de l'exercice	296		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Encaisse	297		
Placements de portefeuille	298		
Débiteurs	299		
Prêts aux entreprises	300		
Provision pour moins-value	301	( )	( )
	302		
	303		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	304		
Revenus reportés	305		
Dette à long terme	306		
	307		
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	308		
Excédent (déficit) non affecté	309		
	310		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	311	
Supportant les engagements de prêts	312	
	313	

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

20. Obligations contractuelles

Ville de Terrebonne
Au 31 décembre 2017, la Ville de Terrebonne a des engagements envers des tiers hors du périmètre comptable qui concernent principalement des contrats de service pour le déneigement, la collecte des ordures et des matières recyclables et pour des activités de loisirs pour un montant global de 45 032 209 $ (43 327 568 $ en 2016). Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018 - 18 924 139 $
2019 - 9 082 948 $
2020 - 5 532 738 $
2021 - 4 491 917 $
2022 - 4 489 800 $

La Ville de Terrebonne s'est engagée auprès d'un organisme sans but lucratif à lui verser une subvention couvrant, entre autres, la totalité des paiements de capital et des intérêts pour l'acquisition d'un bâtiment, et ce, pour une période de 15 ans. Cette subvention représente un engagement d'environ 595 000 $.

En fin d'exercice, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 19 762 520 $ (31 326 931 $ en 2016).

RAIM
En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats pour le service de déneigement, location d'une réserve et service relatif à la sécurité des immeubles, la RAIM s'est engagée à effectuer des versements pour un montant total de 42 148 $ (52 797 $ en 2016) au cours des exercices suivants :

2018 - 29 444 $
2019 - 12 704 $

Au 31 décembre 2017, les engagements relatifs aux activités d'immobilisations se chiffrent à 211 662 $ (373 171 $ en 2016).

RAETM
En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats pour le service de déneigement et les services professionnels pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement, la RAETM s'est engagée à effectuer des versements pour un montant total de 1 041 476 $ (227 636 $ en 2016) au cours des exercices suivants :

2018 - 208 929 $
2019 - 206 507 $
2020 - 210 633 $
2021 - 214 853 $
2022 - 200 554 $

Les Complexes sportifs Terrebonne inc.
L'organisme s'est engagé à verser une somme de 914 022 $ (128 557 $ en 2016) pour la location d'un local au cours des prochains exercices ainsi qu'une somme de 63 010 $ (107 895 $ en 2016) pour un contrat de service et de fourniture d'équipements et de logiciels au cours des exercices suivants :

2018 - 217 307 $
2019 - 217 307 $
2020 - 215 982 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

2021 - 130 574 $

Groupe Plein Air Terrebonne
L'organisme s'est engagé à verser une somme de 44 432 $ (56 727 $ en 2016) au cours du prochain exercice pour la location d'un chalet.

21. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

La Ville de Terrebonne a cautionné les emprunts des organismes suivants :

- Maisons des jeunes de Terrebonne, pour un prêt à terme d'un montant original de 550 000 $ dont le solde se chiffre à 35 218 $ au 31 décembre 2017.

- Les Complexes sportifs Terrebonne inc., pour des emprunts d'un montant total original de 68 171 191 $ dont le solde se chiffre à 39 253 508 $ au 31 décembre 2017.

- Groupe Plein Air Terrebonne, pour des emprunts d'un montant total original de 3 915 105 $ dont le solde se chiffre à 2 815 662 $ au 31 décembre 2017.

- La Société de développement culturel de Terrebonne, pour des emprunts concernant la construction du nouveau théâtre d'un montant maximum autorisé de 11 000 000 $, dont le solde se chiffre à 5 007 710 $ au 31 décembre 2017.

b) Auto-assurance

Au 31 décembre 2017, l'excédent de fonctionnement affecté pour autoassurance se chiffre à 1 029 667 $.

c) Poursuites

Ville de Terrebonne
Des poursuites judiciaires et des réclamations ont été intentées contre la Ville de Terrebonne pour un montant total de 129 290 000 $. Elles comprennent notamment : des réclamations concernant des expropriations, des dommages en biens meubles et immeubles à la suite des refoulements des eaux d'égout, et d'autres causes. Au 31 décembre 2017, une provision de 1 730 399 $ a été comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière, pour la Ville. Ceci représente les meilleurs estimations de la direction à l'égard des passifs éventuels.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, l'excédent de fonctionnement affecté à titre d'autoassurance, un règlement d'emprunt à cet effet, l'excédent de fonctionnement non affecté ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

Les Complexes sportifs Terrebonne inc.
L'organisme a reçu une réclamation d'un montant 350 000 $ relativement à un incident survenu au cours de l'exercice 2016. La direction est d'avis que le dénouement n'aura pas d'incidence importante sur sa situation financière et, par conséquent, aucune provision

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

d) Autres

S/O

22. Redressement aux exercices antérieurs

Les états financiers consolidés ont été redressés afin de considérer :

- l'organisme contrôlé Groupe Plein Air Terrebonne au 1er janvier 2016 suite à l'approbation en novembre 2017 de leurs états financiers audités de 2016;

- de reconnaître une subvention à recevoir au montant de 5 331 900 $, après avoir revu l'interprétation des renseignements qui étaient disponibles au 31 décembre 2016 pour la Ville, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

En conséquence de ce redressement et de ces retraitements, les postes décrits ci-après, aux états financiers consolidés, ont été augmentés (diminués) des montants suivants :

État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Excédent accumulé au 1er janvier 2016 : 1 298 412 $
Excédent (déficit) de l'exercice : 5 283 111 $
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice : 6 581 523 $

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016

Actifs financiers
 Encaisse : 145 673 $
 Débiteurs : 6 029 329 $

Passifs
 Emprunts temporaires : 71 779 $
 Créditeurs et charges à payer : (889 872) $
 Revenus reportés : 195 591 $
 Dette à long terme : 2 986 575 $

Actifs financiers nets (dette nette) : (3 810 929) $

Actifs non financiers
 Immobilisations : 2 751 216 $
 Autres actifs non financiers : 19 378 $

Excédent (déficit) accumulé : 6 581 523 $
 Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté : 1 426 978 $
 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir : (1 301 070) $
 Financement des investissements en cours : (5 336 100) $
 Investissement net dans les immos et autres actifs : (1 482 625) $

État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) pour

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Actifs financiers nets (dette nette) au 1er janvier 2016 : 1 635 276 $
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette : (5 446 205) $
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice : (3 810 929) $

État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au 1er janvier 2016 : 76 629 $
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie : 69 044 $
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice : 145 673 $

État consolidé de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Revenus d'investissement : 5 338 670 $
Acquisitions : 51 492 $
Affectations : 48 922 $
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales : 5 336 100 $

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans les budgets de ces organismes auxquels la Ville participe, après élimination des soldes réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté par l'administration municipale, est également présentée dans les informations sectorielles.

24. Instruments financiers

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

25. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 7 500 000 $ au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, les remboursements en capital à effectuer pour une somme totale de 5 345 870 $ au cours des huit (8) prochains exercices pour renflouer le fonds à même les activités financières se répartissent comme suit :

2018 - 2 062 834 $
2019 - 1 633 854 $
2020 - 858 418 $
2021 - 523 786 $
2022 - 216 098 $
2023 - 25 154 $
2024 - 25 154 $
2025 - 572 $

La RAETM possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 100 000 $ au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, les remboursements en capital à effectuer pour une somme totale de 61 422 $ au cours des quatre (4) prochains exercices pour renflouer le fonds à même les activités financières se répartissent comme suit :

2018 - 15 356 $
2019 - 15 356 $
2020 - 15 355 $
2021 - 15 355 $

La RAIM possède un fonds de roulement non utilisé dont le capital est fixé à 1 000 000 $ au 31 décembre 2017.

---

26. Compétences municipales déléguées ou assumées

La Ville de Terrebonne agit à titre de fournisseur de services pour les organismes municipaux suivants:

Valeur des services rendus

	2017	2016
Ville de Ste-Anne-des-Plaines		
Sécurité publique	3 692 551 $	3 431 408 $
Ville de Bois-des-Filion		
Sécurité publique et hygiène du milieu	2 746 028 $	2 536 421 $
Ville de Mascouche		
Hygiène du milieu	118 567 $	103 155 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Par ailleurs, la Ville de Terrebonne acquiert certains services des organismes municipaux suivants:

Valeur des services acquis

	2017	2016
Ville de Bois-des-Filion		
Sécurité publique	- $	(9 301) $
Ville de Repentigny		
Hygiène du milieu	868 181 $	762 032 $

27. Contributions

La Ville de Terrebonne verse des contributions, principalement sous forme de subventions aux organismes suivants :

	2017	2016
SODECT	2 143 505 $	2 243 954 $
Maisons Jeunes Terrebonne	92 023 $	92 225 $
Cité Généraction 55+	242 000 $	304 000 $

De plus, elle verse des contributions aux organismes supramunicipaux suivants :

C.M.M.	2 113 710 $	2 086 729 $
M.R.C. Les Moulins	2 073 466 $	1 959 833 $
M.R.C. Transport en commun	(2 954 600) $	7 052 162 $
A.R.T.M.	6 932 296 $	1 183 039 $

28. Enquêtes en cours

Le 13 juillet 2016, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a perquisitionné les locaux administratifs de la Ville et de la RAIM. En mars 2018, des accusations de corruption dans les affaires municipales et d'abus de confiance ont été portées par l'UPAC contre des individus. L'enquête est présentement en cours et la Ville ainsi que la RAIM ne peuvent déterminer quand elle sera achevée. Aucune accusation n'a été portée à ce jour contre la Ville et la RAIM.

Bien que la Ville et la RAIM coopèrent avec les autorités responsables de l'enquête en cours, dans l'éventualité où les autorités ou de tierces parties décidaient d'entreprendre des mesures contre la Ville ou contre la RAIM, ou d'intenter des poursuites, ceci pourrait avoir une incidence importante sur les activités et la situation financière de la Ville ou de la RAIM à ce jour. La Ville ainsi que la RAIM ne sont pas en mesure d'évaluer les incidences financières possibles.

29. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalisations 2017			
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé [1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	164 265 520	172 167 600	171 562 500			171 341 737
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 982 931	4 983 600	4 966 336			4 966 336
Quotes-parts	3					9 875 728	(68 948)
Transferts	4	3 907 225	3 913 500	4 365 435		1 274 059	4 464 948
Services rendus	5	12 877 663	13 229 700	13 554 517		9 866 261	19 576 004
Imposition de droits	6	10 629 431	10 053 700	10 869 769			10 869 769
Amendes et pénalités	7	4 394 316	4 463 500	4 466 032			4 466 032
Revenus de placements de portefeuille	8	628 678	650 000	873 563		67 351	940 914
Autres revenus d'intérêts	9	1 674 007	1 555 000	1 731 372		8 163	1 684 125
Autres revenus	10	2 079 355		2 027 564		16 496	2 032 060
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	205 439 126	211 016 600	214 417 088		21 108 058	220 272 977
Investissement							
Taxes	13			7 005			7 005
Quotes-parts	14						
Transferts	15	7 437 607		12 632 054			12 632 054
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 947 057		463 700			463 700
Autres	18	3 599 327		4 234 857			4 234 857
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	12 983 991		17 337 616			17 337 616
	21	218 423 117	211 016 600	231 754 704		21 108 058	237 610 593
Charges							
Administration générale	22	25 983 176	27 563 500	29 047 309	939 532		28 304 222
Sécurité publique	23	43 852 163	48 163 700	46 857 799	1 319 593		48 177 392
Transport	24	30 381 261	27 139 400	28 221 754	13 601 554		41 825 666
Hygiène du milieu	25	28 738 161	29 595 300	28 587 534	10 020 748	8 044 434	36 373 263
Santé et bien-être	26	100 000	100 000	100 000			100 000
Aménagement, urbanisme et développement	27	8 289 208	7 918 900	9 075 769	250 554		9 326 323
Loisirs et culture	28	27 716 468	29 032 500	28 246 424	5 949 433	10 134 551	39 465 247
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	13 982 974	15 807 900	13 852 283		3 434 173	17 231 046
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	30 893 425	31 732 538	32 081 414	(32 081 414)		
	33	209 936 836	217 053 738	216 070 286		21 613 158	220 803 159
Excédent (déficit) de l'exercice	34	8 486 281	(6 037 138)	15 684 418		(505 100)	16 807 434

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalisations 2017		
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé [1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 486 281	(6 037 138)	15 684 418	(505 100)	16 807 434
Moins: revenus d'investissement	2	(12 983 991)	( )	(17 337 616)	( )	(17 337 616)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(4 497 710)	(6 037 138)	(1 653 198)	(505 100)	(530 182)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Amortissement	4	30 893 425	31 732 538	32 081 414	4 956 772	37 038 186
Produit de cession	5	183 735		53 725	2 501	56 226
(Gain) perte sur cession	6	1 930		(53 725)	881	(52 844)
Réduction de valeur / Reclassement	7			245 917		245 917
	8	31 079 090	31 732 538	32 327 331	4 960 154	37 287 485
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	1 613 925		1 462 623		1 462 623
Réduction de valeur / Reclassement	10			(245 917)		(245 917)
	11	1 613 925		1 216 706		1 216 706
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12		1 258 700			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			732 923		
	15		1 258 700	732 923		
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	485 055		487 397	95 000	582 397
Remboursement de la dette à long terme	17	(28 108 889)	(29 465 300)	(29 498 960)	(3 698 504)	(33 197 464)
	18	(27 623 834)	(29 465 300)	(29 011 563)	(3 603 504)	(32 615 067)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(1 089 980)	( )	(1 204 945)	(495 983)	(1 700 928)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 432 341	1 595 600		2 571	2 571
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 526 290	333 600	6 179 872	4 686	6 184 558
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 527 060)	(2 055 900)	(1 539 304)	665 465	(873 839)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	646 910	2 637 900	2 303 788	1 578	2 305 366
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	3 988 501	2 511 200	5 739 411	178 317	5 917 728
	26	9 057 682	6 037 138	11 004 808	1 534 967	11 806 852
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	4 559 972		9 351 610	1 029 867	11 276 670

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalisations 2016	Réalisations 2017		
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé [1]
Revenus d'investissement	1	12 983 991	17 337 616		17 337 616
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(691 493)	(249 858)	( )	(249 858)
Sécurité publique	3	(2 125 657)	(2 337 181)	( )	(2 337 181)
Transport	4	(16 570 360)	(20 465 789)	( )	(20 465 789)
Hygiène du milieu	5	(4 804 008)	(8 984 593)	(745 426)	(9 730 019)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	(6 519 493)	(34 274 297)	( )	(34 274 297)
Loisirs et culture	8	(7 871 845)	(7 921 315)	(440 604)	(8 361 919)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
	10	(38 582 856)	(74 233 033)	(1 186 030)	(75 419 063)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	( )	(41 995)	( )	(41 995)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(732 923)	( )	( )	( )
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	31 920 258	39 712 230	248 763	39 960 993
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	1 089 980	1 204 945	495 983	1 700 928
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	(35 371)		139 676	139 676
Excédent de fonctionnement affecté	16	118 974	(36 515)	198 568	162 053
Réserves financières et fonds réservés	17	2 523 911	1 190 002		1 190 002
	18	3 697 494	2 358 432	834 227	3 192 659
	19	(3 698 027)	(32 204 366)	(103 040)	(32 307 406)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	9 285 964	(14 866 750)	(103 040)	(14 969 790)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

S15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2016	2017		
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé [1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	53 695 243	41 210 177	7 037 106	48 247 283
Débiteurs (note 5)	2	50 454 029	61 137 985	3 515 385	62 674 957
Prêts (note 6)	3	861 173	128 250		128 250
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	253 739			
	8	105 264 184	102 476 412	10 552 491	111 050 490
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	25 400 610	20 847 742		20 847 742
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	43 529 499	49 321 333	3 893 123	49 635 757
Revenus reportés (note 12)	12	2 708 984	2 637 137	608 829	3 245 966
Dette à long terme (note 13)	13	386 818 151	395 359 896	103 133 461	498 462 420
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	30 708 752	33 529 365	(71 797)	33 457 568
	15	489 165 996	501 695 473	107 563 616	605 649 453
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(383 901 812)	(399 219 061)	(97 011 125)	(494 598 963)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	799 354 908	841 260 610	114 804 545	955 783 278
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	7 345 137	6 360 164		6 360 164
Stocks de fournitures	19	1 304 931	1 376 811	185 659	1 562 470
Autres actifs non financiers (note 17)	20	10 355 333	364 391	192 038	553 322
	21	818 360 309	849 361 976	115 182 242	964 259 234
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	2 763 529	10 603 601	436 287	14 365 504
Excédent de fonctionnement affecté	23	21 815 577	17 183 764	2 144 237	19 328 001
Réserves financières et fonds réservés	24	3 683 718	5 493 673	982 405	6 476 078
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(23 051 274)	(25 314 064)	(472 205)	(25 786 269)
Financement des investissements en cours	26	(5 704 794)	(22 032 198)	132 690	(21 899 508)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	434 951 741	464 208 139	14 947 703	477 176 465
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	434 458 497	450 142 915	18 171 117	469 660 271

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016 Redressé note 22
Rémunération	1	74 986 700	74 562 596	79 091 400	76 460 252
Charges sociales	2	20 790 400	19 494 439	20 287 408	17 626 501
Biens et services	3	50 133 900	47 820 276	50 468 633	50 363 273
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	14 213 900	11 440 773	14 708 898	15 063 004
D'autres organismes municipaux	5		1 452	50 935	77 345
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6		943 565	944 230	486 146
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	1 594 000	1 466 493	1 526 983	1 704 733
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	16 676 200	18 109 548	8 164 872	10 599 860
Transferts	10				
Autres	11				
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	6 851 000	6 974 918	6 974 918	6 819 275
Amortissement des immobilisations	14	31 732 538	32 081 414	37 038 186	35 627 855
Autres					
- Autres objets	15	75 100	979 264	84 073	324 567
- Coût des propriétés vendues	16		1 462 623	1 462 623	1 613 925
- Provision prêt LCST	17		732 925		
	18	217 053 738	216 070 286	220 803 159	216 766 736

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 365 504	5 222 572
Excédent de fonctionnement affecté	2	19 328 001	23 626 533
Réserves financières et fonds réservés	3	6 476 078	5 328 758
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(25 786 269)	(24 013 487)
Financement des investissements en cours	5	(21 899 508)	(5 469 064)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	477 176 465	448 157 525
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	469 660 271	452 852 837
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	10 603 601	2 763 529
Organismes contrôlés[1]	10	3 761 903	2 459 043
	11	14 365 504	5 222 572
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Surplus accumulé ex-Terrebonne	12	607 100	629 062
- Surplus accumulé ex-Lachenaie	13	111	111
- Surplus accumulé ex-La Plaine	14	9 890	10 422
- Assainissement	15	399 791	399 791
- Auto-assurance	16	1 029 667	1 031 763
- Exercice suivant	17		6 272 285
- Transport en commun	18		
- Taxes infrastructures	19	8 051 418	7 042 851
- Autres	20	7 085 787	6 429 292
	21	17 183 764	21 815 577
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- RAIM	22	2 112 001	1 786 975
- RAETM	23	32 236	23 981
-	24		
	25	2 144 237	1 810 956
	26	19 328 001	23 626 533
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés			
- RAETM (vidange des boues)	33	76 699	8 282
-	34		
-	35		
	36	76 699	8 282
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	2 154 129	1 193 836
Organismes contrôlés	38	714 590	706 673
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	1 878 891	2 117 313
Organismes contrôlés	40	10 086	
Montant non réservé			
Administration municipale	41	1 460 653	372 569
Organismes contrôlés	42	181 030	930 085
Fonds local d'investissement (note 18)	43		
Fonds local de solidarité (note 19)	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	6 399 379	5 320 476
	48	6 476 078	5 328 758

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51	(726 657)	(871 988)
Autres	52	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53	(22 263 882)	(20 071 363)
	54	(22 990 539)	(20 943 351)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55	( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	56	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57	( )	( )
Autres			
-	58	( )	( )
-	59	( )	( )
	60	(22 990 539)	(20 943 351)
Mesures d'allègement fiscal transitoires			
Modifications comptables du 1er janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	61	( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	62	(9 282)	(12 246)
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64	( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	65	( )	( )
Autres			
-	66	( )	( )
-	67	( )	( )
	68	(9 282)	(12 246)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	69	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	70	(4 626 635)	(5 253 770)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71	( )	( )
Autres			
-	72	( )	( )
-	73	( )	( )
	74	(4 626 635)	(5 253 770)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	75	1 840 187	2 195 880
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76		
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	77		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78		
Autres			
-	79		
	80	1 840 187	2 195 880
	81	(25 786 269)	(24 013 487)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	6 809 184	20 461 610
Investissements à financer	83	(28 708 692)	(25 930 674)
	84	(21 899 508)	(5 469 064)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	955 783 278	917 651 700
Propriétés destinées à la revente	86	6 360 164	7 534 876
Prêts	87	128 250	128 250
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	962 271 692	925 314 826
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	962 271 692	925 314 826
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93	(498 462 420)	(493 759 329)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94	(2 109 482)	(2 462 017)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	10 758 319	13 810 276
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	4 718 357	5 253 772
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98	(485 095 226)	(477 157 298)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99	(1)	(3)
	100	(485 095 227)	(477 157 301)
	101	477 176 465	448 157 525

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés		Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	6	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne
Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne
Régime complémentaire de retraite des employés cols bleus de la Ville de Terrebonne
Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne
Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne

Suite à l'entente de principe survenue le 27 juin 2016 entre la Ville et le syndicat des pompiers pour modifier le Régime des pompiers conformément aux exigences de la Loi, le coût maximal du régime des pompiers ne doit pas excéder 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant.

Pour le régime des policiers, aucune entente de principe ou sentence arbitrale n'étaient survenues entre la Ville de Terrebonne et la fraternité des policiers conformément aux exigences de la Loi. Par conséquent, tout participant actif continue de verser une cotisation annuelle égale 9 % de son salaire et la Ville verse également 9 % des salaires des participants actifs.

Au cours de l'exercice, la Ville de Terrebonne a conclu les ententes suivantes et une sentence arbitrale a été déposée :

Le 12 avril 2017, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et le syndicat des cols bleus pour modifier le régime des cols bleus conformément aux exigences de la Loi. Le coût maximal du régime ne doit pas dépasser 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant.

Le 4 octobre 2017, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté l'entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et le syndicat des cols blancs pour modifier le régime des cols blancs conformément aux exigences de la Loi. Le coût maximal du régime ne doit pas dépasser 21 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 15 % des cotisations au coût du service courant.

Le 21 novembre 2017, une sentence arbitrale a été déposée afin de restructurer le régime des cadres conformément aux exigences de la Loi. Le partage de la cotisation totale de l'exercice est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne et elle est sujet à une cotisation minimale de 18 % des salaires. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale d'exercice du régime sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu des régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge visé et selon certaines modalités.

Pour les régimes des cadres, des cols bleus, des cols blancs et des pompiers, les plus récentes évaluations actuarielles post restructuration en date du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2016 ont été déposées. Pour le régime des policiers, uniquement l'évaluation actuarielle avant restructuration au 31 décembre 2016 a été déposée.

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE D'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DES MOULINS (RAIM) ET DE LA MRC LES MOULINS

Les employés syndiqués de la RAIM bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, soit le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2012. Ce régime est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

Suite à l'entente signée en 2016, par la Régie avec son régime de retraite, tout participant actif verse une cotisation annuelle globale égale à 9 % incluant la cotisation de stabilisation, de son salaire, sous réserve des règles fiscales. La RAIM s'engage à verser au régime, chaque année, un montant global annuel de 9 % incluant la cotisation de stabilisation, des salaires des participants actifs.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour du mois suivant le 65e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

Les plus récentes évaluations actuarielles post restructuration en date du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2016 ont été déposées le 26 octobre 2017.

RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RETRAITE

Il existe un régime de retraite excédentaire au bénéfice des employés cadres de la Ville de Terrebonne dont les prestations représentent l'accumulation des cotisations au taux de 9 % de la portion du salaire qui ne peut être couvert au Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(648 551)	(2 417 145)
Charge de l'exercice	4	(5 212 264)	(3 872 962)
Cotisations versées par l'employeur	5	5 932 937	5 641 556
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	72 122	(648 551)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	215 707 220	189 967 832
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(217 335 480)	(192 676 628)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(1 628 260)	(2 708 796)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	1 733 879	2 060 245
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	105 619	(648 551)
Provision pour moins-value	12	(33 497)	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	72 122	(648 551)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	4	5
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	154 849 734	120 886 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(156 507 241)	(127 064 128)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(1 657 507)	(6 178 128)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	11 491 379	11 103 771
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	(797 569)	(1 931 900)
	20	10 693 810	9 171 871
Cotisations salariales des employés	21	(5 960 216)	(5 778 870)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(9 659)	(10 580)
	23	4 723 935	3 382 421
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	247 979	287 791
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	538 189	34 200
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	33 497	
Autres			
-	29		
-	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	5 543 600	3 704 412
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	10 839 951	9 963 601
Rendement espéré des actifs	33	(11 171 287)	(9 795 051)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	(331 336)	168 550
Charge de l'exercice	35	5 212 264	3 872 962

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	17 109 949	15 725 369
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(11 171 287)	(9 795 051)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	5 938 662	5 930 318
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(5 331 068)	(349 703)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	4 561 381	4 610 471
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	222 390 041	198 905 357
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	175 985	229 800
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	9 764 469	7 523 750
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	17	17
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,75 %	5,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,75 %	5,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,90 %	3,10 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,25 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	1	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite est un régime qui prévoit des couvertures pour les soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités. Pour être admissible, il faut être retraité de la Ville de Terrebonne et de la RAIM et avoir été embauché avant les dates suivantes :

Employés cadres(incluant les cadres de la RAIM) : 24 janvier 2008
Employés cols bleus : 8 août 2003
Employés cols blancs : 29 janvier 2011
Pompiers temps plein : 14 mai 2008

Ainsi, les employés policiers et ceux de la RAIM (autres que les cadres) bénéficient de ce régime.

Les surveillants concierges ne sont pas admissibles aux avantages sociaux complémentaires de retraite.

La protection de ce régime se termine au décès de l'employé retraité.

Le conjoint survivant bénéficie du maintien de la couverture pour les soins médicaux pendant 24 mois.

La dernière évaluation actuarielle complète du régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite date du 31 décembre 2016.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(29 943 452)	(26 523 451)
Charge de l'exercice	56	(4 075 105)	(3 829 849)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	488 867	409 848
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(33 529 690)	(29 943 452)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(43 197 053)	(37 075 317)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(43 197 053)	(37 075 317)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	9 667 363	7 131 865
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(33 529 690)	(29 943 452)
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(33 529 690)	(29 943 452)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	1 546 594	1 392 478
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	1 546 594	1 392 478
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	73	(16 324)	(9 567)
	74	1 530 270	1 382 911
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	75	1 047 200	977 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	76		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un réglement de régime	78		
Variation de la provision pour moins-value	79		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Autres			
-	80		
-	81		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	2 577 470	2 360 611
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	1 497 635	1 469 238
Rendement espéré des actifs	84	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	1 497 635	1 469 238
Charge de l'exercice	86	4 075 105	3 829 849
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	(3 582 697)	(834 572)
Prestations versées au cours de l'exercice	91	488 866	409 848
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	3,90 %	4,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,60 %	5,70 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,50 %	4,50 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2 034	2 034
Autres hypothèses économiques			
-	103		
-	104		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 105 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2017	2016
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	106		

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 107 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2017	2016
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	108		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

109 [X] Oui
110 [ ] Non

		2017	2016
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	111	21	20

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Cotisations des élus au RREM	112	43 288	48 071
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	113	145 501	161 673
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	114	52 163	53 946
	115	197 664	215 619

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2017

Administration municipale		
Dette à long terme	1	397 289 450
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	28 694 342
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	7 323 807
Débiteurs	8	9 504 768
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	6 151 496
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	403 003 721
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	98 607 228
Endettement net à long terme	16	501 610 949
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	549 391
Autres organismes	19	11 701 000
Endettement total net à long terme	20	513 861 340
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	513 861 340
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES		**2017**	**2017**	**2017**	**2016**
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	123 446 600	123 066 697	122 881 529	100 497 156
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	4 523 600	4 507 359	4 507 359	4 796 426
Activités de fonctionnement	3	5 738 600	5 712 664	5 712 664	20 567 677
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	972 100	975 222	975 222	1 070 770
Activités de fonctionnement	6	(1 320 000)	(1 323 306)	(1 323 306)	(1 324 806)
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	133 360 900	132 938 636	132 753 468	125 607 223
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	12 584 800	12 678 093	12 642 498	12 369 405
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12	5 951 000	5 984 055	5 984 055	5 805 504
Matières résiduelles	13	1 219 500	1 375 181	1 375 181	1 257 184
Autres					
-Insectes parasitaires	14		(1 804)	(1 804)	1 457 823
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	450 100	529 980	529 980	466 631
Service de la dette	18	18 601 300	18 058 359	18 058 359	17 081 054
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20		7 005	7 005	
	21	38 806 700	38 630 869	38 595 274	38 437 601
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	38 806 700	38 630 869	38 595 274	38 437 601
	26	172 167 600	171 569 505	171 348 742	164 044 824

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		**Budget 2017**	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2016**
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement					
Taxes sur la valeur foncière	27	44 600	43 712	43 712	38 359
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	28	400	464	464	493
Taxes d'affaires	29				
Compensations pour les terres publiques	30				
	31	45 000	44 176	44 176	38 852
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	32	1 964 400	1 939 407	1 939 407	1 936 355
Cégeps et universités	33	327 700	320 084	320 084	345 940
Écoles primaires et secondaires	34	2 264 000	2 283 545	2 283 545	2 289 241
	35	4 556 100	4 543 036	4 543 036	4 571 536
Autres immeubles					
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux					
Taxes sur la valeur foncière	36				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37				
Taxes d'affaires	38				
	39				
	40	4 601 100	4 587 212	4 587 212	4 610 388
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	41	181 800	180 512	180 512	173 038
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	42	171 000	168 308	168 308	170 528
Taxes d'affaires	43				
	44	352 800	348 820	348 820	343 566
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	45	29 700	30 304	30 304	28 977
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	46				
	47	29 700	30 304	30 304	28 977
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48				
Autres	49				
	50				
	51	4 983 600	4 966 336	4 966 336	4 982 931

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS		**2017**	**2017**	**2017**	**2016**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	52				
Sécurité publique					
Police	53		20 000	20 000	
Sécurité incendie	54				
Sécurité civile	55				
Autres	56				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	57	186 600	508 910	508 910	235 795
Enlèvement de la neige	58				
Autres	59	46 400	71 072	71 072	46 452
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	60				
Transport adapté	61				
Transport scolaire	62				
Autres	63				
Transport aérien	64				
Transport par eau	65				
Autres	66				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67				
Réseau de distribution de l'eau potable	68	100 400	281 318	281 318	108 942
Traitement des eaux usées	69	7 300	7 301	7 301	17 758
Réseaux d'égout	70	7 700	23 990	23 990	8 080
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	71	838 200	821 964	821 964	787 411
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	72				
Tri et conditionnement	73				
Autres	74				
Autres	75				
Cours d'eau	76				
Protection de l'environnement	77	37 600	85 676	85 676	83 604
Autres	78				
Santé et bien-être					
Logement social	79				
Sécurité du revenu	80				
Autres	81				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	82				
Rénovation urbaine	83				
Promotion et développement économique	84				
Autres	85		74 268	74 268	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	86	96 400	125 949	225 462	294 902
Activités culturelles					
Bibliothèques	87	306 600	305 000	305 000	315 781
Autres	88	54 700	62 737	62 737	53 208
Réseau d'électricité	89				
	90	1 681 900	2 388 185	2 487 698	1 951 933

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		**2017**	**2017**	**2017**	**2016**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	91				
Sécurité publique					
Police	92				
Sécurité incendie	93				
Sécurité civile	94				
Autres	95				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	96		8 833 280	8 833 280	5 290 813
Enlèvement de la neige	97				
Autres	98				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	99				
Transport adapté	100				
Transport scolaire	101				
Autres	102				
Transport aérien	103				
Transport par eau	104				
Autres	105				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106				
Réseau de distribution de l'eau potable	107		1 600 350	1 600 350	12 540
Traitement des eaux usées	108				
Réseaux d'égout	109		994 070	994 070	28 547
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	110				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	111				
Tri et conditionnement	112				
Autres	113				
Autres	114				
Cours d'eau	115				
Protection de l'environnement	116		1 204 354	1 204 354	2 105 707
Autres	117				
Santé et bien-être					
Logement social	118				
Sécurité du revenu	119				
Autres	120				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	121				
Rénovation urbaine	122				
Promotion et développement économique	123				
Autres	124				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	125				26 344
Activités culturelles					
Bibliothèques	126				
Autres	127				
Réseau d'électricité	128				
	129		12 632 054	12 632 054	7 463 951

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Budget 2017**	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2016**
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130				
Péréquation	131				
Neutralité	132				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	2 231 600	1 977 250	1 977 250	2 073 456
Fonds de développement des territoires	135				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136				
Autres	137				32 431
	138	2 231 600	1 977 250	1 977 250	2 105 887
TOTAL DES TRANSFERTS	139	3 913 500	16 997 489	17 097 002	11 521 771

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
SERVICES RENDUS		**Budget 2017**	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2016**
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	140				
Évaluation	141				
Autres	142	498 500	496 834	418 311	505 617
	143	498 500	496 834	418 311	505 617
Sécurité publique					
Police	144	6 113 600	6 221 602	6 221 602	5 593 323
Sécurité incendie	145	61 700	117 984	117 984	106 753
Sécurité civile	146				
Autres	147				
	148	6 175 300	6 339 586	6 339 586	5 700 076
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150				
Autres	151				
Transport collectif	152				
Autres	153				
	154				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			35 595	40 031
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157	570 000	605 263	396 843	384 062
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	160				
Tri et conditionnement	161				
Autres	162				
Autres	163				
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement	165	22 800	9 892	4 150	22 307
Autres	166				
	167	592 800	615 155	436 588	446 400
Santé et bien-être					
Logement social	168				
Autres	169				
	170				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	171				
Rénovation urbaine	172				
Promotion et développement économique	173				
Autres	174				
	175				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	176				
Activités culturelles					
Bibliothèques	177				
Autres	178				
	179				
Réseau d'électricité	180				
	181	7 266 600	7 451 575	7 194 485	6 652 093

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2017	Administration municipale Réalisations 2017	Données consolidées Réalisations 2017	Données consolidées Réalisations 2016
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	182				
Évaluation	183		32 995	32 995	2 175
Autre	184	1 009 600	1 175 720	1 175 720	593 657
	185	1 009 600	1 208 715	1 208 715	595 832
Sécurité publique					
Police	186	622 600	357 504	357 504	692 313
Sécurité incendie	187				
Sécurité civile	188				
Autres	189				
	190	622 600	357 504	357 504	692 313
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	191	433 600	589 077	589 077	699 226
Enlèvement de la neige	192				
Autres	193				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	194				
Transport adapté	195				
Transport scolaire	196				
Autres	197				
Autres	198				
	199	433 600	589 077	589 077	699 226
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200	20 000	10 974	10 974	8 900
Réseau de distribution de l'eau potable	201	20 000	28 800	28 800	34 150
Traitement des eaux usées	202	345 400	371 104	371 104	383 157
Réseaux d'égout	203				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	204	1 454 900	1 361 433	1 361 433	1 304 381
Matières recyclables	205				
Autres	206		13 310	13 310	
Cours d'eau	207				
Protection de l'environnement	208				
Autres	209	9 000	4 132	4 132	5 250
	210	1 849 300	1 789 753	1 789 753	1 735 838
Santé et bien-être					
Logement social	211				
Sécurité du revenu	212				
Autres	213				
	214				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	215	500	355	355	776
Rénovation urbaine	216				
Promotion et développement économique	217				
Autres	218	30 000	38 899	38 899	39 274
	219	30 500	39 254	39 254	40 050
Loisirs et culture					
Activités récréatives	220	1 764 100	1 859 583	8 138 160	7 650 952
Activités culturelles					
Bibliothèques	221	90 700	85 602	85 602	89 262
Autres	222	162 700	173 454	173 454	154 564
	223	2 017 500	2 118 639	8 397 216	7 894 778
Réseau d'électricité	224				
	225	5 963 100	6 102 942	12 381 519	11 658 037
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	13 229 700	13 554 517	19 576 004	18 310 130

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	227	1 525 100	1 854 609	1 854 609	1 401 414
Droits de mutation immobilière	228	8 014 300	8 882 864	8 882 864	9 090 382
Droits sur les carrières et sablières	229	514 300	132 296	132 296	137 635
Autres	230				
	231	10 053 700	10 869 769	10 869 769	10 629 431
AMENDES ET PÉNALITÉS	232	4 463 500	4 466 032	4 466 032	4 394 316
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	233	650 000	873 563	940 914	628 678
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	234	1 555 000	1 731 372	1 684 125	1 679 341
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	235		53 725	52 844	189
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	236		1 941 896	1 941 896	2 058 974
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	237				
Contributions des promoteurs	238		485 343	485 343	1 969 369
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	239				
Contributions des organismes municipaux	240				
Autres contributions	241		506 699	506 699	55 472
Autres	242		3 738 458	3 743 835	3 550 828
	243		6 726 121	6 730 617	7 634 832
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	244				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017			Réalisations 2017	Réalisations 2016
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	4 335 400	4 308 943		4 308 943	4 309 850	4 378 864
Greffe et application de la loi	2	5 356 400	5 431 047	18 680	5 449 727	5 449 727	4 614 798
Gestion financière et administrative	3	11 709 000	11 063 063	76 668	11 139 731	11 084 321	10 304 866
Évaluation	4	888 900	1 067 679		1 067 679	1 067 679	1 240 796
Gestion du personnel	5	3 120 900	3 774 813	4 051	3 778 864	3 778 864	3 356 107
Autres							
- Autres	6	2 152 900	3 401 764	840 133	4 241 897	2 613 781	2 955 107
-	7						
	8	27 563 500	29 047 309	939 532	29 986 841	28 304 222	26 850 538
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	34 598 700	33 967 858	754 393	34 722 251	34 722 251	32 548 734
Sécurité incendie	10	12 261 100	11 877 021	516 792	12 393 813	12 393 813	11 365 715
Sécurité civile	11	91 500	112 332	48 408	160 740	160 740	133 033
Autres	12	1 212 400	900 588		900 588	900 588	1 074 602
	13	48 163 700	46 857 799	1 319 593	48 177 392	48 177 392	45 122 084
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	5 649 600	5 334 290	11 273 137	16 607 427	16 607 427	16 284 967
Enlèvement de la neige	15	10 536 500	10 409 050	45 582	10 454 632	10 454 632	10 090 831
Éclairage des rues	16	930 100	965 129	1 947 609	2 912 738	2 912 738	2 816 818
Circulation et stationnement	17	1 150 400	1 124 853	23 164	1 148 017	1 148 017	1 076 237
Transport collectif							
Transport en commun	18	3 813 900	5 203 651		5 203 651	5 203 651	8 235 201
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	5 058 900	5 184 781	312 062	5 496 843	5 499 201	4 966 994
	22	27 139 400	28 221 754	13 601 554	41 823 308	41 825 666	43 471 048

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017			Réalisations 2017	Réalisations 2016
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	9 412 400	9 437 467		9 437 467	7 762 382	7 756 563
Réseau de distribution de l'eau potable	24	2 800 900	2 732 029	3 363 620	6 095 649	6 095 649	6 061 748
Traitement des eaux usées	25	4 012 200	3 837 921	460 949	4 298 870	3 738 936	3 771 764
Réseaux d'égout	26	2 240 900	2 142 051	6 019 693	8 161 744	8 161 744	7 990 264
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	3 629 000	3 391 474		3 391 474	3 391 474	3 268 062
Élimination	28	2 412 600	2 294 529		2 294 529	2 294 529	2 155 710
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	3 004 900	2 824 248		2 824 248	2 824 248	2 697 903
Tri et conditionnement	30	249 800	193 739		193 739	193 739	248 427
Matières organiques							
Collecte et transport	31	211 500	204 172		204 172	204 172	222 376
Traitement	32	1 279 300	1 207 074		1 207 074	1 207 074	1 561 023
Matériaux secs	33	18 000	20 482		20 482	20 482	20 774
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36	88 800	68 660		68 660	68 660	67 313
Cours d'eau	37						21 315
Protection de l'environnement	38						
Autres	39	235 000	233 688	176 486	410 174	410 174	1 121 303
	40	29 595 300	28 587 534	10 020 748	38 608 282	36 373 263	36 964 545
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	100 000	100 000		100 000	100 000	100 000
	44	100 000	100 000		100 000	100 000	100 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	7 067 400	8 299 981	199 914	8 499 895	8 499 895	7 575 446
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47			2 535	2 535	2 535	2 535
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	851 500	775 788	48 105	823 893	823 893	869 056
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51						
	52	7 918 900	9 075 769	250 554	9 326 323	9 326 323	8 447 037

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	7 953 000	7 605 827	492 845	8 098 672	8 098 672	7 584 249
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 552 300	3 322 152	211 205	3 533 357	1 483 874	1 476 093
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 761 000	2 630 185	244 184	2 874 369	1 563 749	1 517 325
Parcs et terrains de jeux	56	4 946 200	4 891 115	4 304 555	9 195 670	9 195 670	9 117 065
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	3 163 800	3 236 286	276 992	3 513 278	12 142 771	11 811 546
	60	22 376 300	21 685 565	5 529 781	27 215 346	32 484 736	31 506 278
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	501 900	486 759	261 784	748 543	748 543	709 229
Bibliothèques	62	4 205 700	4 125 500	131 632	4 257 132	4 257 132	4 316 613
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	1 948 600	1 948 600	26 236	1 974 836	1 974 836	1 948 136
	66	6 656 200	6 560 859	419 652	6 980 511	6 980 511	6 973 978
	67	29 032 500	28 246 424	5 949 433	34 195 857	39 465 247	38 480 256
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	12 718 300	11 320 952		11 320 952	14 536 322	14 519 970
Autres frais	70	1 495 600	1 064 838		1 064 838	1 167 741	1 106 525
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	1 589 000	1 163 937		1 163 937	1 166 299	1 637 788
Autres	72	5 000	302 556		302 556	360 684	66 945
	73	15 807 900	13 852 283		13 852 283	17 231 046	17 331 228
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75	31 732 538	32 081 414	(32 081 414)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	25
Taux global de taxation réel	26
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	28
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	28
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	28
Analyse de la dette à long terme consolidée	29
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	30
Analyse de la rémunération non consolidée	31
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	31
Frais de financement non consolidés par activités	32
Rémunération des élus	33
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	34
Questionnaire	35

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Au trésorier de la Ville de Terrebonne,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Terrebonne (ci-après « la Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Autre point

Le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville a été audité par un autre vérificateur général.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne,

Sonya Guilbault, CPA auditrice, CA

DATE 2018-06-26

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	171 569 505
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2017 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	62 141
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	21 268 037
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	529 980
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	149 833 629

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	12 847 735 100
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	12 969 789 100
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	12 908 762 100

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2017
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 1 , 1607 / 100 $

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2017	**Réalisations 2017**	**Réalisations 2016**
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 195 775	2 247 304	774 765
Usines de traitement de l'eau potable	2			279 096
Usines et bassins d'épuration	3	2 474 013	2 474 013	430 679
Conduites d'égout	4	2 905 398	2 905 398	2 429 533
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	16 876 994	16 876 994	13 536 784
Ponts, tunnels et viaducs	7	810 389	810 389	409 873
Systèmes d'éclairage des rues	8	350 033	350 033	848 102
Aires de stationnement	9	326 238	326 238	282 622
Parcs et terrains de jeux	10	2 576 256	2 576 256	5 631 648
Autres infrastructures	11	2 936 217	2 936 217	1 234 498
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 693 241	1 693 241	826 751
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 370 064	4 507 634	6 906 823
Améliorations locatives	15		1 400	41 071
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 102 297	1 153 991	1 982 914
Ameublement et équipement de bureau	18	413 407	473 602	1 011 943
Machinerie, outillage et équipement divers	19	570 003	1 452 995	1 347 781
Terrains	20	34 632 708	34 633 358	6 511 401
Autres	21			3 405
	22	74 233 033	75 419 063	44 489 689

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	1 810 961	1 862 490	58 226
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25	433 483	433 483	125 663
Conduites d'égout	26	1 557 655	1 557 655	470 621
Autres infrastructures	27	13 759 584	13 759 584	13 717 568
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	384 814	384 814	716 539
Usines de traitement de l'eau potable	29			279 096
Usines et bassins d'épuration	30	2 040 530	2 040 530	305 016
Conduites d'égout	31	1 347 743	1 347 743	1 958 912
Autres infrastructures	32	10 116 543	10 116 543	8 225 959
Autres immobilisations	33	42 781 720	43 916 221	18 632 089
	34	74 233 033	75 419 063	44 489 689

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		2017	2016
Rémunération	35	187 428	166 354
Charges sociales	36	46 857	40 451
Biens et services	37	72 952 062	37 840 473
Frais de financement	38	1 046 686	535 578
Autres	39		
	40	74 233 033	38 582 856

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 149 105	595 069	299 259	5 444 915
Réserves financières et fonds réservés	3	2 117 315	1 121 626	1 349 964	1 888 977
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	246 228 034	44 123 972	40 031 869	250 320 137
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	228 916 616	24 897 230	21 654 292	232 159 554
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	482 411 070	70 737 897	63 335 384	489 813 583
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	13 752 761		3 039 544	10 713 217
Organismes municipaux	10	57 515		12 413	45 102
Autres tiers	11				
	12	13 810 276		3 051 957	10 758 319
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	13 810 276		3 051 957	10 758 319
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement	16				
Autres	17				
	18	13 810 276		3 051 957	10 758 319
	19	496 221 346	70 737 897	66 387 341	500 571 902
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	496 221 346	70 737 897	66 387 341	500 571 902

Note

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	2 127 900	2 113 710	2 113 710	2 086 429
Sécurité publique					
Police	4				
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	2 530 100	3 977 696	3 977 696	7 052 162
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	9 944 700	9 944 676		
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	2 073 500	2 073 466	2 073 466	1 461 269
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	16 676 200	18 109 548	8 164 872	10 599 860

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année [2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	171,00	32,50	299 332,00	19 544 599	4 763 272	24 307 871
Professionnels	2						
Cols blancs	3	253,00	32,50	429 427,00	13 842 375	4 219 965	18 062 340
Cols bleus	4	235,00	37,50	441 319,00	13 231 209	3 601 199	16 832 408
Policiers	5	188,00	37,80	369 176,00	19 608 916	4 765 768	24 374 684
Pompiers	6	98,00	40,00	214 728,00	6 795 423	1 960 927	8 756 350
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	945,00		1 753 982,00	73 022 522	19 311 131	92 333 653
Élus	9	29,00			1 727 502	230 165	1 957 667
	10	974,00			74 750 024	19 541 296	94 291 320

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	281 318	480 105	1 120 245		1 881 668
Traitement des eaux usées	14	7 301				7 301
Réseaux d'égout	15	23 990	298 221	695 849		1 018 060
Autres	16	4 052 826	3 252 161	6 183 296	602 177	14 090 460
	17	4 365 435	4 030 487	7 999 390	602 177	16 997 489

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		2017	2016
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 175 189	1 215 688
	4	1 175 189	1 215 688
Sécurité publique			
Police	5	611 011	749 302
Sécurité incendie	6	115 902	127 257
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	726 913	876 559
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 367 894	4 636 676
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	659 547	602 052
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	5 027 441	5 238 728
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	2 393	2 376
Réseau de distribution de l'eau potable	17	837 207	930 229
Traitement des eaux usées	18	136 780	149 156
Réseaux d'égout	19	1 365 576	1 509 377
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	20 761	21 208
	26	2 362 717	2 612 346
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	1 596 249	998 396
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	19 222	27 507
Autres	34		
	35	1 615 471	1 025 903
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	2 717 132	2 809 987
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	204 588	179 493
Autres	38	22 832	24 270
	39	2 944 552	3 013 750
Réseau d'électricité	40		
	41	13 852 283	13 982 974

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
FREDERIC ASSELIN	52 191	16 476
PAUL ASSELIN	73 909	16 476
MARIE-JOSÉE BEAUPRÉ	49 094	16 476
NATHALIE BELLAVANCE	35 395	16 476
STEPHANE BERTHE	125 694	15 910
ROBERT BRISEBOIS	4 235	2 117
MARC CAMPAGNA	49 476	16 476
JACQUES DEMERS	3 659	1 830
CAROLINE DESBIENS	6 933	3 466
ANDRÉ FONTAINE	32 785	16 392
ÉRIC FORTIN	4 426	2 213
SERGE GAGNON	34 090	16 476
YAN GAUTHIER-MAISONNEUVE	6 853	3 426
MARIE-CLAUDE LAMARCHE	32 358	16 179
REAL LECLERC	42 178	16 476
NATHALIE LEPAGE	3 947	1 973
CLERMONT LÉVESQUE	42 818	16 476
CLAIRE MESSIER	35 240	15 311
MARC-ANDRÉ MICHAUD	3 947	1 973
MICHEL MORIN	42 819	16 476
ROBERT MORIN	4 426	2 213
SIMON PAQUIN	6 688	3 344
MARC-ANDRÉ PLANTE	19 817	9 909
NATHALIE RICARD	6 203	3 101
JEAN-GUY SÉNÉCAL	40 969	16 476
DANY ST-PIERRE	4 906	2 453
SYLVAIN TOUSIGNANT	37 569	16 476
BRIGITTE VILLENEUVE	36 545	16 476

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		2017		2016
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1			
Générale et institutionnelle	2			
Industrielle	3			
Autres	4			
Autres revenus	5			
	6			
Charges				
Achat d'énergie	7			
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9			
Autres frais	10			
Frais de financement	11			
Amortissement des immobilisations	12			
	13			
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( )	( )	( )
	15			
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations				
Amortissement	17			
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23	( )	( )	( )
	24			
Affectations				
Activités d'investissement	25	( )	( )	( )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31			
	32			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33			

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?						
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1	X	2			
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	X	4			
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27, S28, S39 et S41, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5	X	6			
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	7		8	X		
4. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	9		10	X	11	
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	12		13	X		
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	14		15	X		
7. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	16	7 500 000 $				
8. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	17	X	18			
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	19	158 290 $				

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		OUI	NON
9. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	20 / 21		X
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2017	22	_____ $	
b) le solde estimatif au 31 décembre 2017 des engagements en vertu du règlement concerné	23	_____ $	
10. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2° du 1er alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	24 / 25		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	26	_____ $	
11. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	27 / 28		X
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	29	_____ $	
b) autres formes d'aide	30	_____ $	
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018			
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2017	31	.....	
Facteur comparatif de 2017	32	.....	
Valeur uniformisée	33	_____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2017 dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL) de la part du MTMDET 34 _____ $

Total des frais encourus admissibles au PAERRL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 35 $
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver 36 $

b) Dépenses d'investissement 37 _____ $

c) Total des frais encourus admissibles 38 _____ $

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 34, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 39 _____

b) Date d'adoption de la résolution 40 _____

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018	
Revenus de taxes	38
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	39
Calcul de certains revenus de taxes	40
Taux des taxes	42
Taux global de taxation prévisionnel	43
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	44
Questionnaire	46

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	129 682 300
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	15 267 100
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	308 100
Activités de fonctionnement	6	(1 100 000)
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	144 157 500
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	12 153 500
Égout	11	6 147 300
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	1 355 400
Autres		
- Insectes parasitaires et argil	14	1 460 700
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	511 700
Service de la dette	18	17 851 300
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	39 479 900
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	39 479 900
	26	183 637 400

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	41 900
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	400
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	42 300
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	2 061 200
Cégeps et universités	7	344 400
Écoles primaires et secondaires	8	2 436 700
	9	4 842 300
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	4 884 600
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	192 600
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	170 700
Taxes d'affaires	17	
	18	363 300
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	31 200
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	31 200
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	5 279 100

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	2	/100$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 10 598 601 584	x	5 0,7937	/100$	6 84 121 101				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 419 034 024	x	8 0,7937	/100$	9 3 325 873				
Immeubles non résidentiels	10 1 529 898 937	x	11 2,0745	/100$	12 31 737 753				
Immeubles industriels	13 329 937 725	x	14 2,2661	/100$	15 7 476 719				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19 152 493 700	x	20 1,5324	/100$	21 2 336 813				
Immeubles agricoles	22 86 200 100	x	23 0,7937	/100$	24 684 170				
Total					25 129 682 429	26 ( )	27 ( )	28 (129)	29 129 682 300

Taxes spéciales									
Service de la dette (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Service de la dette (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48	x	49	/100$	50				
Immeubles agricoles	51	x	52	/100$	53				
Total					54	55 ( )	56 ( )	57	58

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxes spéciales									
Activités de fonctionnement (taux unique)	1 13 116 166 070	x	2 0,1164	/100$	3 15 267 217				
Activités de fonctionnement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	x	5	/100$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	x	8	/100$	9				
Immeubles non résidentiels	10	x	11	/100$	12				
Immeubles industriels	13	x	14	/100$	15				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19	x	20	/100$	21				
Immeubles agricoles	22	x	23	/100$	24				
Total					25 15 267 217	26 ( )	27 ( )	28 (117)	29 15 267 100

Taxes spéciales									
Activités d'investissement (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Activités d'investissement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48	x	49	/100$	50				
Immeubles agricoles	51	x	52	/100$	53				
Total					54	55 ( )	56 ( )	57	58

	Valeur locative imposable								
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	x	60	%	61	62 ( )	63 ( )	64	65

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)		**Par unité de logement**
Eau	1	240 , 00 $
Égout	2	, $
Eau et égout	3	, $
Traitement des eaux usées	4	146 , 00 $
Matières résiduelles	5	185 , 00 $

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code[1]	Préciser
Infrastructure	0,0350	1	
Environnement	0,0814	1	
Insectes parasitaire et agrille du frêne	30,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 $ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)
5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	183 637 400
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2		
Ajouter			
Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière		3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		4	
Déduire			
Taxes d'affaires		5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM		6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	23 170 343
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	511 700
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel		10	159 955 357

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE 11 13 116 166 070

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2018 12 1 , 2 1 9 5 /100 $
(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	33 518 556	7 860 766		2 514 251	3 813 629	784 507
De secteur	2	(99 068)	(9 848)		(16 184)	(21 276)	(4 994)
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	2 082 216	449 050		207 546	570 312	117 320
Autres	5	2 163 096	568 296			1 294 484	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	37 664 800	8 868 264		2 705 613	5 657 149	896 833

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	96 391 100	66 591		144 949 400
De secteur	10	(640 329)	(201)		(791 900)
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	14 414 898	9 958		17 851 300
Autres	13	17 069 912	21 112		21 116 900
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	127 235 581	97 460		183 125 700

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, les mesures fiscales suivantes?						
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM						
- Pour la taxe foncière générale	1	X	2			
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3		4	X	5	
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6		7	X	8	
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté						
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9		10	X	11	
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM						
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12		13	X	14	
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15		16	X	17	
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18		19	X	20	
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21		22	X		
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2018 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23	X	24			
Si oui, indiquer le montant.	25	515 507 $				
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	$				
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	231 097 606 $				
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	29 780 200 $				
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	12 777 100 $				
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	(2 786 500)$				

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 513, rue Masson
(no) (rue)
Terrebonne, (Québec) J6W 2Z2
(Municipalité) (Code postal)
Téléphone (450) 961-2001
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (450) 471-9872
(ind. rég.) (numéro)
Courriel lison.lefebvre@ville.terrebonne.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Lison Lefebvre, CPA, CA, OMA

Téléphone (450) 471-8265 1648
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (450) 471-9872
(ind. rég.) (numéro)
Courriel lison.lefebvre@ville.terrebonne.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 905, boul. Michèle-Bohec, bureau 100
(no) (rue)
Blainville, (Québec) J7C 5J6
(Municipalité) (Code postal)
Téléphone (450) 971-1550
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (450) 971-4646
(ind. rég.) (numéro)
Courriel mtherrien@amyotgelinas.com

Responsable du dossier Mélanie Therrien, CPA auditrice, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom Sonya Guilbault

Titre CPA auditrice, CA

Adresse 710 boul. des Seigneurs, bureau 318
(no) (rue)
Terrebonne, (Québec) J6W 1T6
(Municipalité) (Code postal)
Téléphone (450) 471-8265 1561
(ind. rég.) (numéro)
Télécopieur (450) 824-0635
(ind. rég.) (numéro)
Courriel sonya.guilbault@ville.terrebonne.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Lison Lefebvre , atteste que le rapport financier consolidé de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2018-07-09 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Terrebonne .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Terrebonne consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Terrebonne détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S7 ligne 25 est de 16 807 434 $.

Le taux global de taxation réel de 2017 à la page S33 ligne 14 est de 1,1607 $.

Date et heure de la dernière modification : 2018-06-26 15:23:22

Date de transmission au Ministère : 2018/07/10

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2017

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom : Terrebonne

Affaires municipales et Occupation du territoire
Québec

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalisations 2017		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé[1]
Revenus						
Fonctionnement	1	205 439 126	211 016 600	214 417 088	21 108 058	220 272 977
Investissement	2	12 983 991		17 337 616		17 337 616
	3	218 423 117	211 016 600	231 754 704	21 108 058	237 610 593
Charges	4	209 936 836	217 053 738	216 070 286	21 613 158	220 803 159
Excédent (déficit) de l'exercice	5	8 486 281	(6 037 138)	15 684 418	(505 100)	16 807 434
Moins : revenus d'investissement	6	(12 983 991)	( )	(17 337 616)	( )	(17 337 616)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(4 497 710)	(6 037 138)	(1 653 198)	(505 100)	(530 182)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	30 893 425	31 732 538	32 081 414	4 956 772	37 038 186
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	485 055		487 397	95 000	582 397
Remboursement de la dette à long terme	10	(28 108 889)	(29 465 300)	(29 498 960)	(3 698 504)	(33 197 464)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(1 089 980)	( )	(1 204 945)	(495 983)	(1 700 928)
Excédent (déficit) accumulé	12	5 078 481	2 511 200	6 944 356	674 300	7 618 656
Autres éléments de conciliation	13	1 799 590	1 258 700	2 195 546	3 382	1 466 005
	14	9 057 682	6 037 138	11 004 808	1 534 967	11 806 852
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	4 559 972		9 351 610	1 029 867	11 276 670

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

Organisme Terrebonne Code géographique 64008

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2016	2017		2016
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	53 695 243	41 210 177	48 247 283	60 793 854
Débiteurs	2	50 454 029	61 137 985	62 674 957	51 957 061
Placements de portefeuille	3				
Autres	4	1 114 912	128 250	128 250	381 989
	5	105 264 184	102 476 412	111 050 490	113 132 904
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	386 818 151	395 359 896	498 462 420	493 759 329
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	30 708 752	33 529 365	33 457 568	30 592 003
Autres	9	71 639 093	72 806 212	73 729 465	72 914 932
	10	489 165 996	501 695 473	605 649 453	597 266 264
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(383 901 812)	(399 219 061)	(494 598 963)	(484 133 360)
Actifs non financiers					
Immobilisations	12	799 354 908	841 260 610	955 783 278	917 651 700
Autres	13	19 005 401	8 101 366	8 475 956	19 334 497
	14	818 360 309	849 361 976	964 259 234	936 986 197
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	2 763 529	10 603 601	14 365 504	5 222 572
Excédent de fonctionnement affecté	16	21 815 577	17 183 764	19 328 001	23 626 533
Réserves financières et fonds réservés	17	3 683 718	5 493 673	6 476 078	5 328 758
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	(23 051 274)	(25 314 064)	(25 786 269)	(24 013 487)
Financement des investissements en cours	19	(5 704 794)	(22 032 198)	(21 899 508)	(5 469 064)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	434 951 741	464 208 139	477 176 465	448 157 525
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	434 458 497	450 142 915	469 660 271	452 852 837

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Surplus accumulé ex-Terrebonne	23	607 100	629 062
- Surplus accumulé ex-Lachenaie	24	111	111
- Surplus accumulé ex-La Plaine	25	9 890	10 422
- Assainissement	26	399 791	399 791
- Auto-assurance	27	1 029 667	1 031 763
- Exercice suivant	28		6 272 285
- Transport en commun	29		
- Taxes infrastructures	30	8 051 418	7 042 851
- Autres	31	7 085 787	6 429 292
	32	17 183 764	21 815 577
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés	33	2 144 237	1 810 956
	34	19 328 001	23 626 533
Réserves financières et fonds réservés - Administration municipale	35	5 493 673	3 683 718
Réserves financières et fonds réservés - Organismes contrôlés[1]	36	982 405	1 645 040
	37	25 804 079	28 955 291

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	403 003 721
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	513 861 340

Extrait du rapport financier, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	7 333 892	7 266 420
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	232 159 554	228 916 616
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	250 320 137	246 228 034
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises [1]	7	10 713 217	13 752 761
Autres	8	45 102	57 515
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	500 571 902	496 221 346

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalisations 2017	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	11	164 265 520	172 167 600	171 562 500	171 341 737
Compensations tenant lieu de taxes	12	4 982 931	4 983 600	4 966 336	4 966 336
Quotes-parts	13				(68 948)
Transferts	14	3 907 225	3 913 500	4 365 435	4 464 948
Services rendus	15	12 877 663	13 229 700	13 554 517	19 576 004
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	15 652 425	15 167 200	16 209 364	16 276 715
Autres	17	3 753 362	1 555 000	3 758 936	3 716 185
	18	205 439 126	211 016 600	214 417 088	220 272 977
Investissement					
Taxes	19			7 005	7 005
Quotes-parts	20				
Transferts	21	7 437 607		12 632 054	12 632 054
Autres	22	5 546 384		4 698 557	4 698 557
	23	12 983 991		17 337 616	17 337 616
	24	218 423 117	211 016 600	231 754 704	237 610 593

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
Administration générale	1	27 563 500	29 047 309	939 532	29 986 841	28 304 222	26 850 538
Sécurité publique							
Police	2	34 598 700	33 967 858	754 393	34 722 251	34 722 251	32 548 734
Sécurité incendie	3	12 261 100	11 877 021	516 792	12 393 813	12 393 813	11 365 715
Autres	4	1 303 900	1 012 920	48 408	1 061 328	1 061 328	1 207 635
Transport							
Réseau routier	5	18 266 600	17 833 322	13 289 492	31 122 814	31 122 814	30 268 853
Transport collectif	6	3 813 900	5 203 651		5 203 651	5 203 651	8 235 201
Autres	7	5 058 900	5 184 781	312 062	5 496 843	5 499 201	4 966 994
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	18 466 400	18 149 468	9 844 262	27 993 730	25 758 711	25 580 339
Matières résiduelles	9	10 893 900	10 204 378		10 204 378	10 204 378	10 241 588
Autres	10	235 000	233 688	176 486	410 174	410 174	1 142 618
Santé et bien-être	11	100 000	100 000		100 000	100 000	100 000
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	7 067 400	8 299 981	199 914	8 499 895	8 499 895	7 575 446
Promotion et développement économique	13	851 500	775 788	48 105	823 893	823 893	869 056
Autres	14			2 535	2 535	2 535	2 535
Loisirs et culture	15	29 032 500	28 246 424	5 949 433	34 195 857	39 465 247	38 480 256
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	15 807 900	13 852 283		13 852 283	17 231 046	17 331 228
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	185 321 200	183 988 872	32 081 414	216 070 286	220 803 159	216 766 736
Amortissement des immobilisations	20	31 732 538	32 081 414	(32 081 414)			
	21	217 053 738	216 070 286		216 070 286	220 803 159	216 766 736

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3